



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98336

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2024

ÉDITÉ LE 04/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 2011B17

Siret : 529 965 154 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 40700

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 410768780005

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 410768780005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : SANIT MAINTENANCE EQUIPEMENT

4 IMPASSE DU FBG LA VABRE
48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 10 10

Portable : 07 86 55 58 35

Site Internet :

E-mail : mende@axenergie.eu

Responsabilité légale :
CHATEAU MARC GÉRANT

Fax : 04 66 45 79 63

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/07/2021
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	27/06/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.